

RÈGLEMENT SPORTIF

La Ligue de Karting d'Ile de France, organise avec le concours de la FFSA le Championnat de Ligue de Karting d'Ile de France 2025

La Ligue de Karting est responsable de l'organisation de ce championnat.

Ce Championnat se déroule en une série de 5 épreuves sur une période allant de Mars 2025 à Juin 2025 dont les 3 premières sont qualificatives pour les Championnats de France. Tous les points non prévus au présent règlement relèvent de la Réglementation FFSA et CIK-FIA (Règlements CIK – FIA et Annexes FFSA).

Ce Championnat est organisé conformément aux prescriptions du Code Sportif International dit « le Code » et du Règlement Sportif et technique FFSA sans dérogation.

RÈGLEMENT

1) Dans ce document, les intitulés sont énoncés aux seules fins de commodité et ne font pas partie du présent Règlement Sportif.

Toute modification du règlement, préalablement visée devra être impérativement visée par la FFSA.

OBLIGATIONS GÉNÉRALES

2) Tous les Pilotes, Concurrents et Officiels participant au Championnat de Ligue s'engagent à observer toutes les dispositions du Code Sportif International (« le Code »), du Code de Conduite sur Circuits de Karting, le Règlement Technique de Karting (« le Règlement Technique »), les Prescriptions Générales applicables aux Compétitions internationales et Championnats, Coupes et Trophées FFSA de Karting.

Le Règlement Particulier de la Compétition, le présent Règlement Sportif et les Annexes FFSA.

3) Seule la FFSA est habilitée à accorder des dérogations au présent Règlement particulier.

LE CHAMPIONNAT : PRINCIPE ET DÉROULEMENT

4) Calendrier des compétitions du championnat :

Chaque Championnat de Ligue se déroulera en plusieurs Compétitions.

| Dates | Lieu | ASK |
|------------------|--------------------------|------------|
| 15-16 mars 2025 | Angerville | Angerville |
| 5-6 avril 2025 | Anneville | Mantaise |
| 26-27 avril 2025 | Moissy Cramayel Kartland | Dourdan |
| 24-25 mai 2025 | Soucy | Sens Paris |
| 7-8 juin 2025 | Angerville | Angerville |

5) La Compétition aura le statut de compétition nationale.

6a) Chaque compétition comportera : Des essais libres officiels, des essais qualificatifs, des Manches qualificatives, une Super Manche une finale.

6b) Déroulement de la compétition :

| Intitulé | Catégorie | <i>Temps de Course</i> |
|----------------------------|-------------------|------------------------|
| Essais qualificatifs | Toutes catégories | 6 mn |
| Manche(s) Qualificative(s) | <u>Mini 60</u> | 8' + 1 Tour |
| | Autres catégories | 10' + 1 Tour |
| Super Manche | <u>Mini 60</u> | 10' + 1 Tour |
| | Autres catégories | 12' + 1 Tour |
| Finale | <u>Mini 60</u> | 12' + 1 Tour |
| | Autres catégories | 15' + 1 Tour |

CLASSEMENT

Classement journée :

Le classement à l'issu des essais qualificatifs déterminera la position de départ la position de départ pour les manches qualificatives (en cas d'ex-aequo le 2^{ème} meilleur temps sera pris en compte).

Le cumul des 2 manches qualificatives donnera la position de départ de la Super Manche.

Les points attribués lors de chaque manche qualificative seront :

1er 50, 2^{ème} 44, 3^{ème} 41, 4e 38, 5e 36, 6e 34, 7e 32, 8e 30, 9e 28, 10e 27, 11e 26, 12e 25, 13e 24, 14e 23, 15e 22, 16e 21, 17e 20, 18e 19, 19e 18, 20e 17, 21e 16, 22e 15, 23e 14, 24e 13, 25e 12, 26e 11, 27e 10, 28e 9, 29e 8, 30e 7, 31e 6, 32e 5, 33e 4, 34e 3, 35e 2, 36e 1.

Les points attribués lors de chaque Super Manche seront :

1er 90, 2^{ème} 80, 3^{ème} 72, 4e 66, 5e 60, 6e 54, 7e 50, 8e 46, 9e 42, 10e 38, 11e 34, 12e 32, 13e 30, 14e 28, 15e 26, 16e 24, 17e 22, 18e 20, 19e 18, 20e 17, 21e 16, 22e 15, 23e 14, 24e 13, 25e 12, 26e 11, 27e 10, 28e 9, 29e 8, 30e 7, 31e 6, 32e 5, 33e 4, 34e 3, 35e 2, 36e 1.

Le cumul des points marqués lors des 2 manches qualificatives et de la Super Manche fera l'objet d'un classement intermédiaire qui déterminera la position de départ de la Finale. (en cas d'ex-aequo le meilleur temps des essais qualificatifs sera pris en compte).

Le classement de la journée sera celui de la Finale.

Disqualification : Tout pilote faisant l'objet d'un rapport, Sportif ou Technique, aboutissant à la disqualification de l'épreuve, ne marquera aucun point (zéro point) au titre de cette épreuve. Ce résultat ne sera pas repris comme l'épreuve à décompter.

Classement général final du CHAMPIONNAT DE LIGUE

A chaque épreuve le cumul des points des Manches Qualificatives et de la Super Manche et celui de la Finale donneront lieu à l'attribution des points suivants :

| | | | |
|-------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------------|
| 50 points au 1 ^{er} | 19 points au 7 ^{ème} | 13 points au 13 ^{ème} | 7 points au 19 ^{ème} |
| 40 points au 2 ^{ème} | 18 points au 8 ^{ème} | 12 points au 14 ^{ème} | 6 points au 20 ^{ème} |
| 32 points au 3 ^{ème} | 17 points au 9 ^{ème} | 11 points au 15 ^{ème} | 5 points au 21 ^{ème} |
| 26 points au 4 ^{ème} | 16 points au 10 ^{ème} | 10 points au 16 ^{ème} | 4 points au 22 ^{ème} |
| 22 points au 5 ^{ème} | 15 points au 11 ^{ème} | 9 points au 17 ^{ème} | 3 points au 23 ^{ème} |
| 20 points au 6 ^{ème} | 14 points au 12 ^{ème} | 8 points au 18 ^{ème} | 2 points au 24 ^{ème} |
| | | | 1 point au-delà du 24 ^{ème} |

Soit 2 résultats par journée de Championnat.

- Pour les catégories Mini 60 et Nationale il y aura 5 journées de Championnat soit 10 résultats.
- Pour les autres catégories il y aura 4 journées de Championnat soit 8 résultats.

Le classement final sera déterminé par l'addition des points marqués lors de toutes les épreuves

En cas d'ex aequo, sur la base de la totalité des résultats, le plus grand nombre de premières places sera pris en considération, puis de secondes places, de troisièmes places et ainsi de suite. Si le vainqueur ne peut toujours pas être déterminé ou s'il subsiste encore des ex-aequo, le classement de la finale de la dernière épreuve les départagera.

Les points de la dernière journée (Angerville les 6-et 7 juin 2025 seront multipliés par 1,25.

Sélection pour le Championnat de France :

Pour rappel, en Mini 60 et Nationale un quota de places est attribué par la FFSA pour chacune des catégories en fonction du nombre de pilotes engagés dans la catégorie par rapport au nombre de pilotes engagés pour cette même catégorie dans l'ensemble des Ligues.

La participation aux 4 premières journées du Championnat de Ligue est obligatoire en Mini 60 et Nationale

La participation aux 3 premières épreuves du Championnat de Ligue est obligatoire pour les autres catégories

Sélection pour la Coupe de France :

Pour rappel, un quota de places est attribué par la FFSA pour chacune des catégories en fonction du nombre de pilotes engagés dans la catégorie par rapport au nombre de pilotes engagés pour cette même catégorie dans l'ensemble des Ligues.

Catégories Mini 60 et Nationale :

Les Courses prises en compte seront l'Interclubs et les 5 journées de Ligue soit 11 résultats. Les 3 plus mauvais résultats seront décomptés. Les pilotes les mieux placés seront sélectionnés en fonction du quota attribué par la FFSA. La ligue se réserve le droit d'inviter parmi les pilotes ayant participé au Championnat de l'année en cours un pilote qui aurait été indisponible à une ou des épreuves car engagé à une course inscrite au calendrier international ou à un Championnat de France.

Catégories Senior, Master, Gentleman, KZ 2, KZ 2 Master, KZ 2 Gentleman.

Les Courses prises en compte seront l'Interclubs et les 4 journées de Championnat soit 9 résultats, les 2 plus mauvais résultats seront décomptés. Les pilotes les mieux placés seront sélectionnés en fonction du quota attribué par la FFSA. La ligue se réserve le droit d'inviter parmi les pilotes ayant participé au Championnat de l'année en cours un pilote qui aurait été indisponible à une ou des épreuves car engagé à une course inscrite au calendrier international ou à un Championnat de France.

CANDIDATURES DES CONCURRENTS : LICENCES

8) Les Championnats de Ligue seront ouverts à tout pilote détenteur d'une licence nationale ou internationale de Karting « Pilote concurrent conducteur » en cours de validité pour 2025, dans sa catégorie et à tout pilote étranger détenteur d'une licence nationale délivrée par une ASN étrangère et de l'autorisation de cette dernière ou d'une licence internationale délivrée par une ASN étrangère.

La Ligue se réserve le droit d'examiner toute candidature présentant un caractère particulier, dans le but de préserver l'esprit du Championnat.

PILOTES ADMIS

- 9a) Tout pilote désirant participer au Championnat de Ligue devra avoir la possibilité de s'engager à une ou plusieurs épreuves ou à la totalité du Championnat de Ligue.
- 9b) Seuls seront classés dans le Championnat de Ligue les pilotes licenciés auprès d'une association sportive du ressort de la Ligue organisatrice ou de la Ligue du Sport Automobile et régulièrement affiliée à la FFSA sauf accord entre Présidents de Ligue.
- 9c) Un pilote ne pourra disputer le Championnat de Ligue que dans une seule catégorie, celle dans laquelle il aura participé lors de la première épreuve.
- 9d) Un pilote qui change de Ligue en cours de saison ne pourra pas être classé dans le Championnat de Ligue d'une autre Ligue.
- 9e) Les pilotes souhaitant se qualifier pour les Championnats de France Mini 60, Sénior, Master, Gentleman, KZ2, KZ2 Master et KZ2 Gentleman devront s'engager au Championnat de Ligue et participer obligatoirement aux 3 épreuves qualificatives du Championnat de Ligue (sauf cas de force majeure) dans une catégorie fédérale (Art. 11c -Règlement du Championnat de France 2025).
- 9f) Les pilotes souhaitant se qualifier pour le Championnat de France Nationale, devront s'engager et participer obligatoirement aux 3 épreuves qualificatives de leur Championnat de Ligue (sauf cas de force majeure) dans la catégorie Nationale.
- 9g) L'organisation d'un Championnat de Ligue est obligatoire pour les catégories fédérales et reste à la discrétion de chaque Ligue pour les coupes de marques.
- 9h) En cas d'absence à une épreuve pour raison médicale, le certificat médical original devra obligatoirement être remis à la Ligue dans un délai maximal de 48 H après la manifestation.

KARTS ET MATERIEL ADMIS

10a) Définition du Règlement Technique de la catégorie correspondante. Tous les points du Règlement Technique devront être scrupuleusement respectés.

| Catégorie | Type Moteur | Nombre | Plombage Moteur* * au choix des ligues (Oui / Non / La ligue se réserve le droit de plomber) |
|------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|--------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Mini 60 | VORTEX MINI FR | Un | OUI |
| Nationale | ROTAX J125 Max ou ROTAX J125 MAX EVO | Un | NON |
| Senior Master Gentleman | IAME X30 125 RL Tag ou ROTAX 125 MAX EVO ROTAX 125 MAX RACING | Deux | NON |
| KZ2 /KZ2 Master / KZ2 Gentleman | CIK-FIA | Deux | NON |

CHÂSSIS – MOTEUR

10b) Chaque pilote ne pourra disposer, pour chaque épreuve que d'un ou deux_moteur plombé ou non plombé (voir tableau ci-dessus) et un seul châssis pour toutes les catégories.

10c) Pour les catégories Mini 60 et Nationale, en cas de casse avérée de moteur sur la piste et dûment constatée par le Délégué Technique dès son entrée en parc assistance arrivée, le pilote pourra utiliser un moteur de secours mais sera pénalisé sur la grille au départ de la course suivant ce changement :

-si pas de série, pénalité de 10 places sur la grille de départ de la course suivante.

-si séries, pénalité de 5 places sur la grille de départ dans sa ligne pour la course suivante (manche qualificative).

10d) Des mesures de niveau sonore pourront être effectuées dans toutes les catégories, pour tous les karts et cela conformément au Règlement Technique.

PNEUMATIQUES

10e) Mini 60 : Pour chacune des 5 épreuves le pilote disposera à partir des essais qualificatifs d'un train de pneus slicks neuf à acheter auprès de la Ligue.

Autres catégories : Pour chacune des épreuves le pilote disposera à partir des essais qualificatifs d'un train de pneus slicks neuf à acheter auprès de la Ligue, et d'un train de pneus pluie fourni par le pilote qui devra être enregistré avant les essais qualificatifs.

En cas de crevaison avérée il sera possible après autorisation du Délégué Technique d'utiliser un des pneus d'essais.

| | | | Mini 60 | Nationale | Senior Master Gentleman | KZ2 KZ2 Master KZ2 Gentleman |
|-------------------------------------------------------------------|-------|----------|---------|-----------|-------------------------------|------------------------------------|
| Essais libres + warm up | PLUIE | Quantité | | 1 | 1 | 1 |
| | SLICK | Quantité | 1 | 1 | 1 | 1 |
| Essais qualificatifs + manche(s) Super Manche finales | PLUIE | Quantité | | 1 | 1 | 1 |
| | SLICK | Quantité | 1 | 1 | 1 | 1 |
| Gestion des pneumatiques | | | | | | |
| Observations | | | | | | |

10f) L'appareil de mesure MiniRAE Lite de la société « RAE Systems Inc. (USA) » sera utilisé en Essais Qualificatifs, Manches Qualificatives, et phases finales pour vérifier que les pneumatiques sont en conformité avec le règlement.

La mesure COV des pneumatiques ne devra pas dépasser 5 ppm (valeur limite maximale) en toutes circonstances.

Note : La pollution des pneumatiques, par ex. par spray pour chaîne, doit être évitée car elle peut entraîner le dépassement de la valeur limite.

Si le contrôle permet d'établir qu'un ou plusieurs pneumatiques ne sont pas en conformité avec le règlement, le pilote concerné ne sera pas autorisé à accéder à la pré-grille (et par conséquent ne participera pas à la partie correspondante de la compétition – essais qualificatifs, manches qualificatives, phases finales). Les réclamations à l'encontre de cette procédure ne sont pas admises.

Les réclamations et appels en la matière n'ont pas d'effet suspensif.

10g) La Ligue organisatrice attribuera, à chaque pilote, un numéro de course.

Les numéros pourront être fournis par la Ligue lors de la première compétition.

Ils devront être placés selon le plan d'identification de la FFSA et ne devront subir aucune modification.

CARBURANT

11) Le carburant devra obligatoirement être de l'E5 Sans Plomb 98.

Seules les huiles figurant dans la liste des lubrifiants agréés par la CIK-FIA de l'année en cours sont autorisées.

Des contrôles seront effectués à partir d'outils de contrôles agréés par la FFSA.

Des substitutions d'essence pourront être effectuées. Chaque pilote devra prévoir un bidon d'huile fermé et cacheté en cas de substitution d'essence.

SÉCURITÉ GÉNÉRALE

12) Article 2.14 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

DÉROULEMENT DU CHAMPIONNAT

Les épreuves du Championnat de Ligue devront obligatoirement se dérouler selon le schéma défini par la Réglementation FFSA (règlement CIK-FIA et annexe FFSA).

13a) La compétition se compose d'Essais libres officiels, d'Essais Qualificatifs, d'une ou des Manches Qualificatives, d'une Super Manche et d'une Finale.

13b) Les essais libre officiels se dérouleront le samedi entre 9h et 14h30

.La présence du transpondeur (en état de marche sous la responsabilité du pilote) à partir de la deuxième séance d'essais libres officiels est obligatoire, sous peine d'une amende de 100 €.

13c) La présence de tous les pilotes et concurrents est obligatoire au briefing ; tous devront impérativement signer la feuille de présence. Tout manquement à cette obligation sera sanctionné par le Collège des Commissaires Sportifs.

L'horaire du briefing sera notifié dans l'horaire officiel communiqué aux concurrents lors de chaque épreuve.

13d) Les essais qualificatifs pourront se dérouler conjointement avec des mesures de niveau sonore, pendant une séance limitée dans le temps, maximum 06 min, avec un système de pointage électronique et mentionné dans le règlement particulier. Si nécessaire, les concurrents d'une même catégorie seront divisés en groupes selon le processus employé dans les épreuves nationales.

Durant les essais qualificatifs, tout arrêt en zone de réparation est interdit.

13e) L'organisateur pourra prévoir une consolante pour les non-qualifiés.

13f) Manche(s) qualificative(s)

Création de séries si nécessaire

Les concurrents seront divisés dans chaque catégorie en 3 séries ou plus, en tenant compte de la capacité de la piste, réparties suivant le processus ci-dessous :

| Série A | Série B | Série C |
|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
| 1 ^{er} chrono | 2 ^{ème} chrono | 3 ^{ème} chrono |
| 4 ^{ème} chrono | 5 ^{ème} chrono | 6 ^{ème} chrono |

13g) Les places de départ pour la ou les manches qualificatives sont celles du classement des essais qualificatifs.

13h) Déroulement des Manches qualificatives (en fonction du nombre de séries)

3 séries A contre B A contre C B contre C

13i) Phases finales : Un pilote ne pourra prétendre participer aux phases finales (Super Manche et finale) que s'il a effectivement participé aux manches qualificatives, la non-participation aux manches qualificatives ne pouvant être due qu'à un événement indépendant de la volonté du pilote et constatée par un officiel de l'épreuve.

Le pilote pourra être refusé au départ de la Super Manche et de la finale sur décision du Collège des Commissaires Sportifs.

13j) Finale : Les places de départ de la finale seront attribuées selon le cumul des manches qualificatives et de la Super Manche.

GRILLE DE DÉPART

14) Article 28 de l'Annexe Sportive FFSA 2025.

PROCÉDURE DE DÉPART

15) Article 2.20a des Prescriptions Générales CIK-FIA.

16) Sur demande du Directeur de Course, les Commissaires Sportifs pourront utiliser tout système vidéo ou électronique susceptible de les aider à prendre une décision. Les décisions des Commissaires Sportifs pourront prévaloir sur celles des Juges de Fait. Toute infraction aux dispositions du Code ou du présent Règlement Sportif relatives à la procédure de départ pourra entraîner la disqualification du pilote concerné de la Compétition.

SUSPENSION D'UNE COURSE

17) Article 2.21 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

REPRISE D'UNE COURSE

18) Article 2.22 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

ARRIVÉE

19) Article 2.23 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

PARC FERMÉ

20) Article 2.13 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

INCIDENTS

21) Article 2.24 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

DROITS D'ENGAGEMENT ET FOND DE PRIX

22) Tout pilote désirant participer au Championnat de Ligue devra s'inscrire directement auprès de sa Ligue.

Le montant des droits d'engagement au Championnat de Ligue 2025 est fixé par chaque Ligue.
En cas de non-participation du pilote au Championnat de Ligue, il ne pourra prétendre à aucun remboursement, sauf cas de force majeure.

23) Nombre de participants : Les organisateurs doivent fournir toute facilité aux membres de la Commission des Ligues Karting de la FFSA, aux Commissaires Sportifs et Techniques Nationaux pour contrôler le nombre de participants de chaque épreuve et cela sans préavis.

24) Rapport de clôture : Les résultats de chaque épreuve de Championnat de Ligue devront faire l'objet d'une rédaction complète des engagés et des participants classés dans le rapport de course obligatoire, signé par les responsables de l'épreuve en question.

Aucun résultat ne sera entériné par la FFSA si ce rapport ne parvient pas au secrétariat de la FFSA dans les 8 jours qui suivent chaque journée.

Rappel 7c) : Les Présidents de Ligue devront impérativement adresser à la FFSA la liste des pilotes ayant participé aux (04 épreuves en Mini 60 et Nationale et 3 épreuves pour les autres catégories) qualificatives pour les championnats de France pour le **31.05.2025**.

DOTATION ET PROTOCOLE PODIUM

25) A l'issue de chaque épreuve, une cérémonie de podium sera mise en place par le club organisateur. Les pilotes devront se présenter en combinaison de course.

REMISE DES PRIX EN FIN DE SAISON

26) Une remise de prix sera organisée par la Ligue de Karting en fin de saison. Les récompenses seront offertes par la Ligue de Karting. Elles seront réparties par celle-ci suivant des modalités définies dans le règlement particulier du Championnat de Ligue.
